



**Association du personnel
préretiré & retraité de
l'Université de Montréal**

DANS CE NUMÉRO



Mot de la présidente.....1

**Mots de la secrétaire et du
trésorier..... 2**

Recrutement..... 2 & 8

**Liens avec les autres
associations..... 3**

**Nouvelles concernant la
Croix Bleue et le RRUM... 4**

**Informations concernant
notre assurance-vie..... 5**

**Informations concernant
notre régime Croix Bleue..6**

Sondage (voyages)..... 7

Bilan des activités..... 8

Internet.....10

In memoriam..... 11

**Nos partenaires et nos
coordonnées..... 12**



Mot de la présidente 2017

Chers membres de l'APRÈS l'UM,

Je vous sollicite et vous demande de vous présenter en grand nombre à notre 29^e Assemblée générale. Plusieurs postes seront vacants et votre implication est primordiale. Les futurs candidats qui aimeraient se présenter, devront avoir la volonté de rester pour un mandat et avoir l'esprit d'équipe. Vous serez guidés et soutenus par le Conseil administratif afin de faciliter votre intégration dans le poste que vous choisirez au sein de l'équipe (consulter les règlements généraux section 6 pour la description des tâches de chaque poste).

Le 17 mai, cela fera déjà 3 ans que je m'implique au sein de l'APRÈS l'UM; la première année en tant que vice-présidente à la recherche de commandites et de partenariats et pour les deux suivantes, on m'a élue au poste de présidente. Ce fut pour moi une expérience enrichissante, une belle aventure à laquelle je me suis dévouée et à travers laquelle j'ai beaucoup appris. Pendant mon mandat, nous avons accompli plusieurs projets : conférences, voyage et activités, adopté de nouvelles méthodes de travail, simplifiant ainsi leurs applications (communications et sondages).

Après une longue et sérieuse réflexion, je vous fais part de ma décision, qui n'a pas été facile à prendre, de passer le flambeau au suivant ou à la suivante et de ne pas renouveler mon mandat au poste de présidente que j'occupe au sein du Conseil d'administration de l'APRÈS l'UM depuis le mois de mai 2015. Cette fin de mandat prendra effet lors de la 29^e Assemblée générale, c'est-à-dire, à compter du 17 mai 2017. Je resterai à la disposition de mon successeur pour l'informer de l'état des affaires en cours. Je remettrai les documents en ma possession ainsi que les clés du local à qui de droit à la fin de mon mandat de présidente.

Je tiens à remercier mon équipe de bénévoles et les membres du C.A. pour leur collaboration durant la période où je fus présidente. Il m'a fait plaisir de faire votre connaissance et de travailler étroitement avec plusieurs d'entre vous : notre unique trésorier Réjean Roy, notre créatif Webmestre Jean-Pierre Baril, notre prévoyant responsable des autres Associations et vice-président André Fleury, notre flamboyante secrétaire Jocelyne Durocher, et notre précieuse administratrice Josée Schepper. Je remercie aussi nos collaboratrices bénévoles, notre dévouée responsable des assurances, Jeannine Joly, l'indispensable responsable des activités culturelles Danielle Périnet, notre représentante responsable du RRUM Margaret Lapointe et notre responsable de la page Facebook Serge Généreux.

Je vous souhaite, à tous, du succès dans le futur et je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs membres du Conseil d'administration, mes salutations les plus distinguées.

Sylvia Francis

Présidente de l'APRÈS l'UM

Étant membre depuis 2012, j'ai voulu m'impliquer dans notre Association et y apporter ma contribution. En mai 2015, j'acceptais la fonction de secrétaire de l'APRÈS l'UM pour un mandat de 2 ans.

Bien que cette fonction demande une bonne dose de débrouillardise et quelques notions informatiques, dans l'ensemble, ce fut pour moi une expérience des plus enrichissantes, parsemée de moments forts intéressants et heureux.

Je suis contente d'avoir accepté ce mandat et maintenant, je laisse la place au suivant.



Merci aux membres du C.A. qui m'ont secondée de diverses façons et, particulièrement, à Madame Josée Schepper, qui m'a rendu la vie plus facile par son étroite collaboration sur laquelle je pouvais compter en tout temps.

Jocelyne Durocher - Secrétaire

RECRUTEMENT 2016-2017

Le message « **Chaque personne recrute un membre** » est toujours notre devise !

Cette année nous avons testé une nouvelle approche afin de recruter plus d'adhérents. Tous les futurs retraités du personnel non enseignant qui détenaient une adresse courriel de l'Université ont été contactés à l'avance pour les inciter à devenir membre de l'APRÈS l'UM. Danielle Périnet a rédigé un message faisant valoir les avantages de l'adhésion à l'Association et le dépliant d'adhésion a été joint à ce message avec le lien vers notre site web. Nous les invitions à profiter de la réception du Recteur, où notre présidente a prononcé une allocution, pour rencontrer les membres du Conseil. Un prix, offert par notre partenaire *La Personnelle*, a été tiré au hasard parmi les nouveaux adhérents (voir p.8).

L'ÉTAT DE NOS FINANCES (2016-2017)

Le prélèvement des cotisations à la source, mis en place au cours des dernières années, nous assure une stabilité des revenus et nous permet de mieux suivre et prévoir l'évolution de notre situation financière.



Réjean Roy

Trésorier

En plus des deux bulletins, cette année, nous avons été heureux de contribuer en tout ou en partie, au transport lors de 2 événements (Visite d'un vignoble et cabane à sucre), de défrayer une grande partie de notre Dîner de Noël, en plus d'offrir des cadeaux à quelques chanceux lors du tirage qui agrémenta cette joyeuse réunion annuelle. Pour clore l'année, lors de l'Assemblée générale, il nous fera plaisir de vous inviter à vous joindre à nous pour un 5 à 7 qui, nous l'espérons, saura vous plaire pour terminer en beauté 2016-2017 et accueillir avec enthousiasme 2017-2018 !

QUEL EST VOTRE INTÉRÊT À ÊTRE MEMBRE DE L'APRÈS L'UM ?

Les associations de personnes retraitées comme la nôtre, qui ont été mises sur pied il y a quelques dizaines d'années, répondaient à un besoin réel à l'époque et qui existe encore aujourd'hui. Elles permettent de revoir des anciens collègues de travail, parfois même de contrer l'isolement, en organisant des rencontres et des activités de loisir pour que ses membres puissent sociabiliser.

Nous avons tous pris notre retraite avec la conviction que notre rente de retraite de l'Université était garantie et qu'elle pouvait même être améliorée avec la réception d'un montant d'indexation aidant à maintenir notre pouvoir d'achat. Mais la réalité a changé. De nombreuses lois ont été adoptées, transférant aux personnes salariées et aux personnes retraitées la responsabilité d'assumer les déficits de leurs caisses de retraite.

Quand les revenus baissent, on réduit ses dépenses de loisir: voyages, restaurants, sorties etc. L'APRÈS l'UM a donc ajouté la défense des revenus des personnes retraitées dans son champs d'intervention. Les personnes retraitées du personnel de soutien de l'Université de Montréal ont donc une raison additionnelle pour en devenir membre. Les faibles coûts d'adhésion (2,00 \$ par mois) ne représentent pas un frein.

Les personnes de 65 ans et plus vont représenter 25% de la population d'ici quelques années. Mais, isolées et non représentées, elles n'ont aucun poids politique.

Pour renforcer notre pouvoir d'intervention, l'APRÈS l'UM a adhéré à la FADOQ (comme groupe associé) et à la Coalition des associations des personnes retraitées.

La FADOQ, avec près de 500,000 membres, est aujourd'hui la plus grande association de personnes retraitées du pays. Rappelons, qu'avec d'autres groupes de personnes retraitées, elle a réussi à faire reculer le ministre Barrette dans le dossier des frais accessoires. Depuis janvier 2017, les frais accessoires chargés illégalement depuis plus de 20 ans par les médecins, ne pourront plus être facturés. Une belle victoire qui n'aurait pas été possible sans le regroupement des forces qui a permis, entre autres, d'assumer les frais juridiques liés à ce dossier.

La Coalition des associations de personnes retraitées est une nouvelle organisation en développement.

Isolées, les personnes retraitées n'ont aucun poids. Regroupées, elles représentent une force redoutable.

Note : Vous pouvez aussi adhérer à la FADOQ, comme membre individuel. Vos frais d'adhésion ou de renouvellement pour un an sont réduits à 20,00 \$ si vous mentionnez que vous êtes membre de l'APRÈS l'UM .



Depuis 2014, notre Association est membre associatif du Réseau FADOQ qui compte actuellement plus de 475 000 membres et est présent dans toutes les régions du Québec.



Le Réseau FADOQ est dirigé par un conseil d'administration formé de bénévoles aux compétences variées et aux expertises utiles. En tout, ce mouvement compte plus de 17 000 bénévoles !

André Fleury

Vice-président

Responsable des liens avec les autres organisations de personnes à la retraite.



Nous avons tenu, le 28 février, deux séances d'information au sujet de l'assurance Croix Bleue. Une première en avant midi pour le groupe des retraités de 65 ans et plus (gr. 96775) afin de répondre à vos questions et de connaître vos opinions. 43 personnes ont participé à cette séance. La deuxième, en après-midi pour les retraités de moins de 65 ans (gr. 96774), visait à expliquer les nouvelles modalités de ce régime négociées conjointement par la DRH et les représentants des syndicats de soutien, signataires de la police. Cette fois 23 personnes étaient présentes.

Ces rencontres ont été très animées. Tant le nombre de participants que la vivacité des discussions démontrent le besoin d'informations et l'intérêt des membres pour ce sujet. En plus de présenter la situation, nous avons répondu à de nombreuses questions mais certaines sont demeurées en suspens. Nous allons discuter de ces points dans le cadre de la rencontre, pour le renouvellement de notre contrat du 1^{er} juin prochain, prévue avec la DRH le mardi 25 avril. Le tout sera intégré à un document questions-réponses sur lequel nous travaillons et qui sera déposé sur notre site web dès que finalisé. Devant l'intérêt des membres présents pour les documents servant de base à notre présentation, nous les avons également faits parvenir à tous nos membres, dans un envoi courriel le 7 mars dernier.

Lors de notre Assemblée générale du 17 mai prochain, nous vous ferons rapport, tant des conditions de renouvellement de notre contrat que des précisions concernant les questions demeurées en suspens. Nous vous y attendons en grand nombre.

Jeannine Joly et Margaret Lapointe

Comité des assurances

Nouvelles de notre Régime de retraite (RRUM)

Bonjour,

Lors du dernier bulletin, je vous mentionnais que le Comité de retraite avait confié un mandat à un comité d'experts pour l'aider dans sa réflexion et ce, afin d'assurer à long terme la pérennité et la viabilité de notre régime. À ce jour, le rapport n'a pas été déposé mais nous croyons l'obtenir au cours du printemps. Pour ce qui est du rendement de la caisse pour l'année 2016 aucun chiffre final ne nous a été communiqué. Par ailleurs, la rencontre entre le Comité du Syndicat général des professeurs le COSIR (Comité syndical pour l'investissement responsable) et les membres du Comité de placement a eu lieu. Les membres du COSIR ont apprécié la rencontre et ont qualifié le dialogue de constructif avec les membres du Comité de placement.

En terminant, j'espère vous rencontrer lors de l'Assemblée générale du 17 mai prochain.



Margaret Lapointe

Responsable
Rentes et assurances



Police no 2364-G de l'Industrielle-Alliance**Primes**

La prime est partagée 50-50 entre les personnes participantes et l'Université. La prime mensuelle est de 0,1144 \$ par 1,000 \$ assurés (taxes incluses). À un coût aussi minime, vous avez grandement intérêt à conserver cette assurance-vie. La prime est entièrement assumée par l'Université, dès que vous atteignez 70 ans. Le montant payé par cette dernière est reconnu comme un bénéfice imposable et doit être ajouté à votre déclaration de revenu. À cette fin, l'Université vous envoie un relevé T4A.

Bénéfices suite au décès

Les personnes qui ont refusé de participer au plan proposé en 1968 font partie du Groupe A et sont assurées pour un montant de 10,000 \$.

Les autres du Groupe B sont assurées pour les montants suivants :

*Jusqu'à 65 ans :	3 fois et demi le salaire
66 ans :	25% du montant assuré à 65 ans
67 ans :	20% du montant assuré à 65 ans
68 ans :	15% du montant assuré à 65 ans
69 ans :	10% du montant assuré à 65 ans
70 ans et plus :	5% du montant assuré à 65 ans.

* Si vous partez à la retraite avant 65 ans, le montant assuré sera 3 fois et demi le salaire perçu lors du départ à la retraite jusqu'à 65 ans.

Bénéficiaires

La ou les personnes bénéficiaires sont la ou les personnes que vous avez désignées sur le formulaire de déclaration fourni à la Direction des ressources humaines, section assurances-collectives de l'Université de Montréal ou la ou les personnes mentionnées dans votre testament (ayants droit). L'avantage de la première option est que le montant d'assurance peut être libéré plus rapidement, c'est-à-dire avant la fin des procédures de libération testamentaire permettant la distribution des biens aux héritiers. En l'absence de testament, les dispositions prévues par la loi s'appliquent.

Démarches à faire suite à votre décès

La personne liquidatrice que vous avez choisie doit contacter la compagnie d'assurance à son siège social et fournir le numéro de police ainsi qu'une preuve de décès. Le montant versé à vos héritiers n'est pas imposable. Pour faciliter la vie de votre personne liquidatrice, vous devriez lui mentionner ces informations.

Note : Les informations officielles demeurent celles contenues dans la police d'assurance et les primes sont sujettes à changements.

Groupe 96774 pour les personnes de moins de 65 ans (salariables ou retraitées)

Groupe 96775 pour les personnes de 65 ans et plus (salariables ou retraitées)

Personne de moins de 65 ans

Jusqu'à l'âge de 65 ans, **que vous soyez salariés ou retraités**, vous êtes couverts par la police du Groupe 96774 (personnel de soutien), ou du Groupe 96777 (personnel cadre et professionnel) de la Croix Bleue. L'adhésion est obligatoire (à moins que vous soyez couverts par une autre assurance, par exemple avec votre conjoint). Pour la personne encore à l'emploi, la prime est payée en partie par l'Université (40%) et en partie par la personne assurée (60%). Dès que vous prenez votre retraite (peu importe l'âge) la couverture dentaire prend fin et vous devez payer la totalité de la prime.

Personne de 65 ans et plus

À partir de 65 ans, **que vous soyez salariés ou retraités**, vous êtes couverts par le régime d'assurance-maladie public (RAMQ). Les primes d'un régime privé équivalent étant particulièrement élevées, vous avez la quasi-obligation d'adhérer au régime public. La personne assurée assume la totalité de la prime de la RAMQ par le biais de sa déclaration d'impôt.

Assurance complémentaire pour les personnes de 65 ans et plus.

Si vous le désirez, vous pouvez compléter, à vos frais, la couverture du régime public avec une assurance privée qui peut être individuelle ou collective, cette dernière exigeant normalement des primes moins élevées. Le choix est vaste. Vous pouvez conserver la Croix Bleue mais, cette fois, avec la police du Groupe 96775 qui ne comporte pas d'assurance-voyage, ou opter pour un autre produit d'assurance.

Il est toujours conseillé de comparer les primes exigées et les bénéfices offerts par chacun de ces produits d'assurance. Veuillez prendre note que si vous abandonnez la police du Groupe 96775 de la Croix Bleue, vous ne pourrez y revenir par la suite.

Parmi la gamme de produits d'assurance-maladie offerte, signalons **AVANTAGE RETRAITE MC1**, un produit proposé par Desjardins Assurances qui a été mis au point par la Fédération des Syndicalistes à la Retraite du Québec. Cette assurance inclut une couverture assurance-voyage. Notez que la possibilité de prendre cette assurance collective est concentrée dans une fenêtre de temps très réduite : les 60 premiers jours suivant votre 65ième anniversaire.

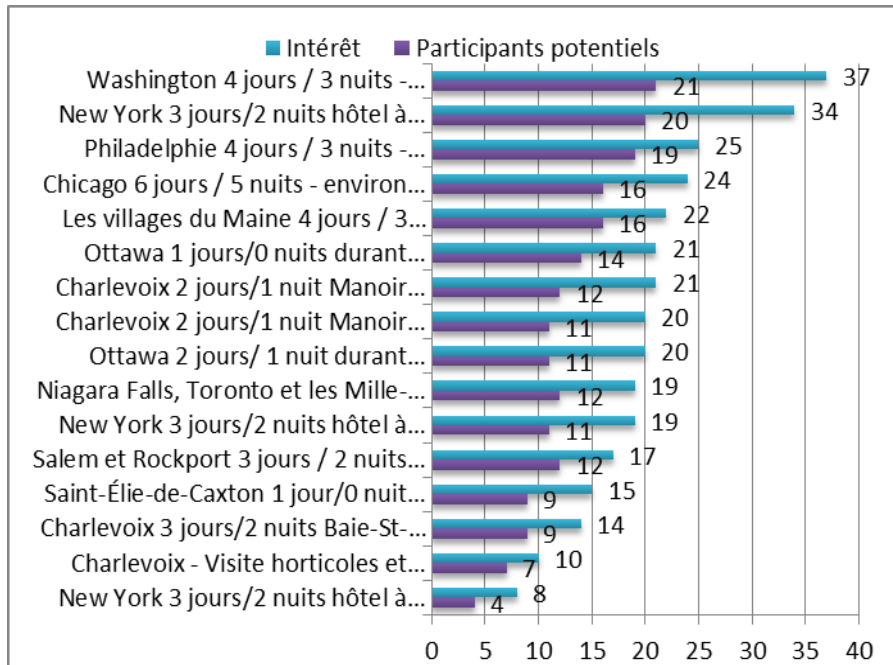
Une autre option peut également s'avérer intéressante. En devenant membre, au coût de 54 \$ par année, de l'Association Québécoise des Retraités des Secteurs Public et Parapublique (AQRP), il est possible d'adhérer au produit d'assurance-maladie **Série 3997** de la **Capital Assurance** négocié par l'AQRP présentant un bon rapport qualité/prix et incluant une couverture assurance-voyage. Comme pour la précédente assurance, vous devez y adhérer dans les 60 jours suivant votre 65ième anniversaire. Après ce délai, la personne retraitée doit fournir à ses frais des preuves d'assurabilité. Pour contacter l'AQRP : www.aqrp.qc.ca ou par téléphone au 1-800-653-2747.

Nous ne pouvons faire une liste complète des produits d'assurance-maladie complémentaire disponibles. C'est à vous de faire les démarches et de comparer les coûts et les bénéfices de chacun pour finaliser votre choix.

Note : Les informations officielles demeurent celles contenues dans les polices d'assurance et les primes sont sujettes à changements.

Au début d'avril, nous avons fait parvenir un sondage à 363 membres de notre Association ayant des adresses courriel afin de connaître l'intérêt pour des voyages de groupe.

Nous avons reçu rapidement un bon nombre de réponses et nous vous en remercions. Nous avons isolé 56 personnes qui se sont montrées intéressées pour des destinations et des formules variées. La répartition selon une pondération de l'intérêt et le nombre de participants potentiels était la suivante :



Plusieurs personnes ont indiqué que le temps des cerisiers en fleur était la meilleure période pour visiter Washington. Pour New York, la préférence va pour un départ le vendredi qui n'est pas un long week-end sans un arrêt dans les « Factory Outlets ». Les périodes préconisées sont mai-juin et septembre-octobre.

Il y a une demande certaine pour l'implication de l'Association dans le jumelage pour l'hébergement afin de former des groupes pour occupation double à quadruple bien que de nombreux répondants affirment de leur côté avoir leur propre groupe déjà formé. Pour ce qui est de la disponibilité d'un stationnement au point d'embarquement, plusieurs répondants ont indiqué que c'était un élément important ou très important.

À la lumière de ces résultats, nous croyons que nous devrions travailler à l'élaboration d'une proposition de voyage utilisant les ressources de fournisseurs établis, car nous ne disposons pas d'une masse critique pour un voyage sur mesure. Dans cette offre de service, il nous semblerait raisonnable de considérer des voyages au printemps ou en automne en planifiant le tout sur un horizon de quelques années et en ajustant le tir après chaque voyage selon la satisfaction des participants et selon l'actualité et les offres de service.

On pourrait penser à :

New York - Automne 2017

Washington au temps des cerisiers en fleur - Printemps 2018

Le train de Charlevoix et les couleurs d'automne – Automne 2018

Chicago – Printemps 2019



On pourra en discuter lors de notre prochaine Assemblée générale.

Les suggestions seront les bienvenues !

Josée Schepper - Administratrice

Le recrutement s'est poursuivi tout au long de l'année. Merci à tous ceux qui ont recruté d'autres membres à titre personnel ou au cours d'une ou l'autre des activités. Le recrutement est une bonne façon de vous impliquer et de promouvoir l'Association. Si tous faisaient l'effort de recruter un autre membre, nous pourrions doubler le nombre de nos adhérents !



Photo de gauche : Notre présidente, Sylvia Francis, remet à Pierre Lapointe la carte-cadeau offerte par *La Personnelle*. Ce tirage a été effectué parmi les nouveaux adhérents, lors de la réception du Recteur en hommage aux membres du personnel de l'Université, qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} novembre 2015 et le 1^{er} novembre 2016.

Bilan des activités 2016-2017

Notre traditionnel dîner de Noël s'est tenu le dimanche 4 décembre 2016 à l'Hôtel Plaza. Cette année, nous avons opté pour une formule buffet espérant que cela ait plu aux 73 convives présents. Comme d'habitude, le cocktail, la musique et une belle ambiance étaient de mise.

Le 2^{ième} dîner de la présidente (24 janvier 2017) au resto *Les Fillettes* fut annulé en raison du verglas. Les conférences prévues lors de ce dîner ont été reportées au 4 avril.

Le 14 février avait lieu, comme à l'accoutumée, notre dîner de la St-Valentin à l'ITHQ. Cette célébration fut encore à la hauteur des attentes des 54 participants.

Le 28 février, nous avons eu droit à 2 séances d'informations (moins de 65 ans et 65 ans et plus) sur les derniers changements concernant notre assurance collective Croix Bleue. 43 personnes, pour les plus de 65 ans, et 23 personnes, pour les moins de 65 ans, ont pu trouver des réponses à leurs interrogations.

Le 14 mars, vous étiez invité à un repas de cabane à sucre. Nous nous sommes rendus en autobus à la cabane de la Famille Constantin à St-Eustache. Les gens se sont régalés et ont fait le plein de sirop, de tartes, et bien plus encore. Au retour, avec le chauffeur, ça chantait dans l'autobus malgré le début de tempête de neige. 32 personnes devaient participer à ce repas mais le mauvais temps a empêché 6 personnes de se joindre à nous.

Le 4 avril, ce fut la reprise de la rencontre sur le thème : *Régime de retraite dans la tourmente*. Jeanine Joly, Margaret Lapointe et André Fleury informent les 47 participants de la situation actuelle et ce à quoi nous risquons d'être confrontés. Ils nous présentent aussi les solutions envisagées pour contrer ces risques affectant les régimes de retraite.

Activités 2016-2017 en images
(Vous trouverez ces photos et bien d'autres sur notre page Facebook)

Dîner de Noël 2016



St-Valentin - 2017



Cabane à sucre – Mars 2017



Régimes de retraite dans la tourmente - Avril 2017



Ce que vous y trouvez :

Des informations concernant, entre autres :

- notre régime de retraite
- nos assurances
- nos règlements
- nos publications
- nos coordonnées
- nos activités
- les activités de nos partenaires et celles des Associations auxquelles nous adhérons.

Le tout est agrémenté de photos et d'informations générales selon les saisons.

Ce que vous n'y trouvez pas...encore :

- vos suggestions
- vos commentaires
- vos publications
- vos activités
- vos annonces
- etc...

Ces sites appartiennent à tous nos membres, alors, profitez-en !



Jean-Pierre Baril
Webmestre



APRÈS l'UM
www.apresum.umontreal.ca



Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal



www.facebook.com/pages/APRES-IUM/352903838141936



Serge Généreux
Responsable de la page
Facebook

Mercredi 17 mai 2017
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Inscription : 13 h 30
Assemblée : 14 heures

Pavillon Roger-Gaudry

2900, boul. Édouard-Montpetit, Montréal

Local M-415

L'Assemblée sera suivie d'un cocktail de
 17 à 19 heures dans le Hall d'honneur



Merci de nous aviser de votre présence avant le 10 mai 2017

Courriel : apresum@umontreal.ca

Téléphone : 514 343-6111 poste 1862

In memoriam

Au cours de l'année 2016-2017, c'est avec une grande tristesse
 que nous avons appris le décès de six de nos membres :



Anita Pipon-Fournier (2015)
 Maurice Audet (2016)
 Lucie Chapdelaine (2016)
 Marcel Fréchette (2016)
 Denis Gloutnay (2016)
 Carmen Léveillée (2017)



Nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches ainsi
 qu'à nos membres qui ont perdu un être cher au courant de l'année 2016-2017.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
2016-2017**

Sylvia Francis
Présidente

André Fleury
Vice-président
Responsable des relations
avec les autres Associations

Réjean Roy
Trésorier

Jocelyne Durocher
Secrétaire

Josée Schepper
Administratrice

Jean-Pierre Baril
Webmestre

PERSONNES RESSOURCES :

Facebook
Serge Généreux

Activités
Danielle Périnet

Rentes & assurances
Margaret Lapointe
Jeannine Joly

Notre adresse

APRÈS l'UM
Université de Montréal
Pavillon 3744 Jean-Brillant - Porte 390-27
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal, QC
H3C 3J7

Tél: 514-343-6111 poste 1862

Site web
www.apresum.umontreal.ca

Écrivez-nous !
apresum@umontreal.ca

Énergie Cardio



Vous êtes motivés à vous abonner et à entreprendre un programme d'entraînement physique. Bravo! Notre mission est maintenant de vous garder tout aussi motivés à vous entraîner et à atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Lors de l'évaluation de vos besoins, nous déterminerons le forfait d'abonnement idéal pour vous afin que vous obteniez les résultats souhaités.

Prenez rendez-vous dès maintenant!



VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ

... VERS DES ÉCONOMIES ALLANT
JUSQU'À 30%* SUR VOS
ASSURANCES AUTO ET HABITATION



DES ÉCONOMIES ET DES TARIFS DE GROUPE EXCLUSIFS

Nous avons votre satisfaction à cœur, et cela se traduit par notre service de qualité reconnu, notre processus d'indemnisation rapide et sans tracas, et nos tarifs de groupe non offerts au grand public.

Des économies, des protections flexibles et un engagement de longue date à vous satisfaire pleinement – quoi de plus intéressant !

Demandez une soumission et économisez!

► 1 888 476-8737
► lapersonnelle.com/apresum



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La bonne combinaison.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurance générale inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.
*Les économies ne sont pas garanties et varient selon les renseignements fournis au moment de la souscription.